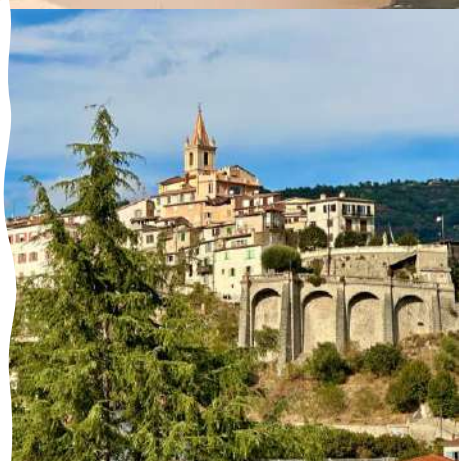




RAPPORT ANNUEL

SUR LE PRIX ET LA
QUALITE DU SERVICE
PUBLIC DE
PREVENTION ET
GESTION DES
DECHETS

2025



AR - Préfecture

006-210630570-2024-0964-26091-DE
Recu le 06/10/2024
Publié le 06/10/2024

AR Prefecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

Le présent rapport est établi conformément à la loi n°95-101 du 2 février 1995 dite « loi Barnier » et au décret d'application n°2000-404 du 11 mai 2000. Ce rapport sera présenté au Conseil Communautaire du lundi 6 juillet 2026 transmis au Préfet pour information, puis tenu à la disposition du public sur le site internet de la CCPP.

AR Prefecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

AR Prefecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

SOMMAIRE

Présentation de la CCPP	P7
La prévention	P15
Les ordures ménagères	P27
Le tri sélectif	P31
Les déchetteries	P37
Les objets volumineux	P41
Le budget	P43
Bilan et projets	P45

AR Prefecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

AR Prefecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026



Présentation de la CCPP

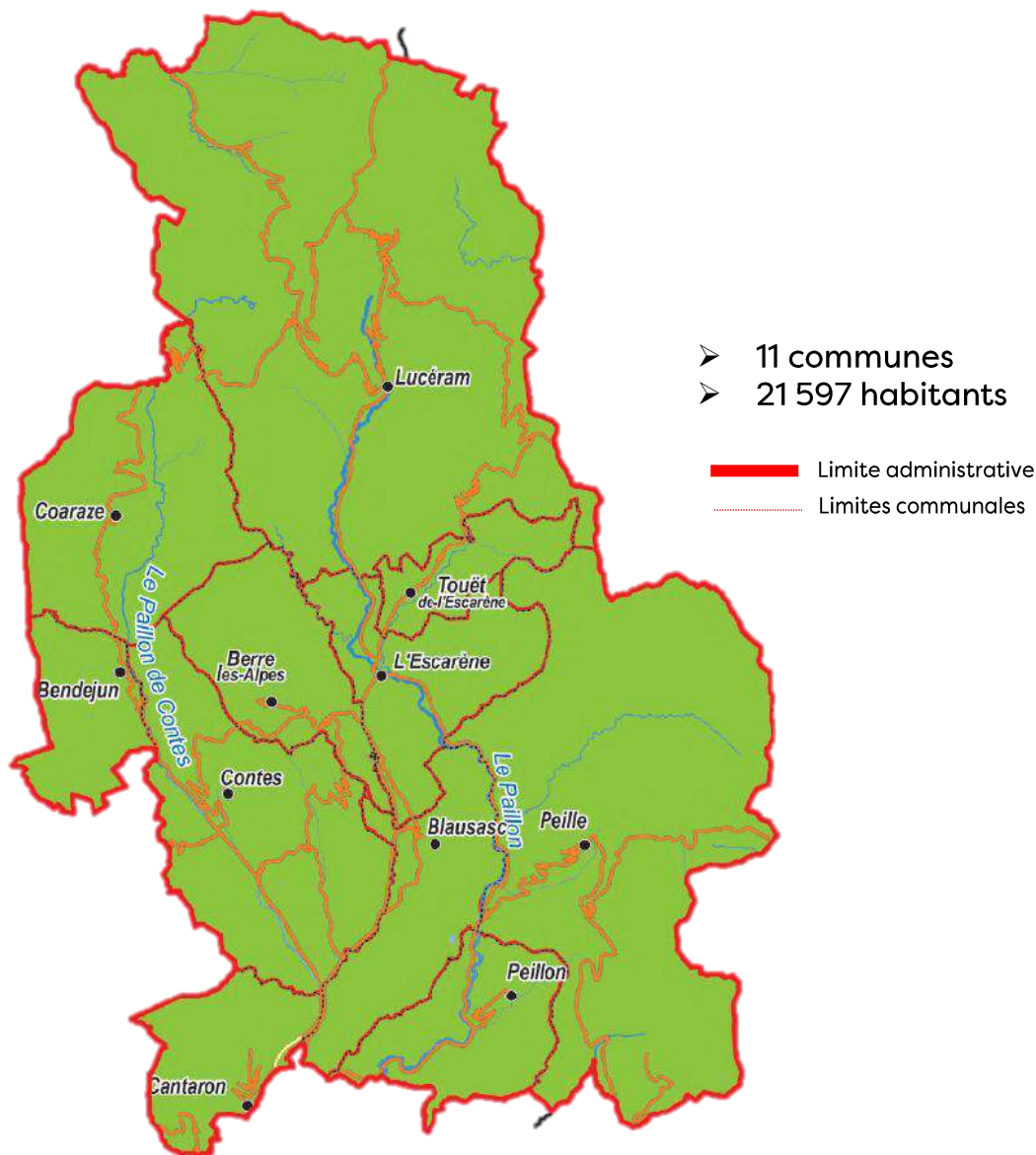
πrDiaz

AR Prefecture

006-21050571-260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

@Pierre Diaz

La CCPP : le territoire desservi



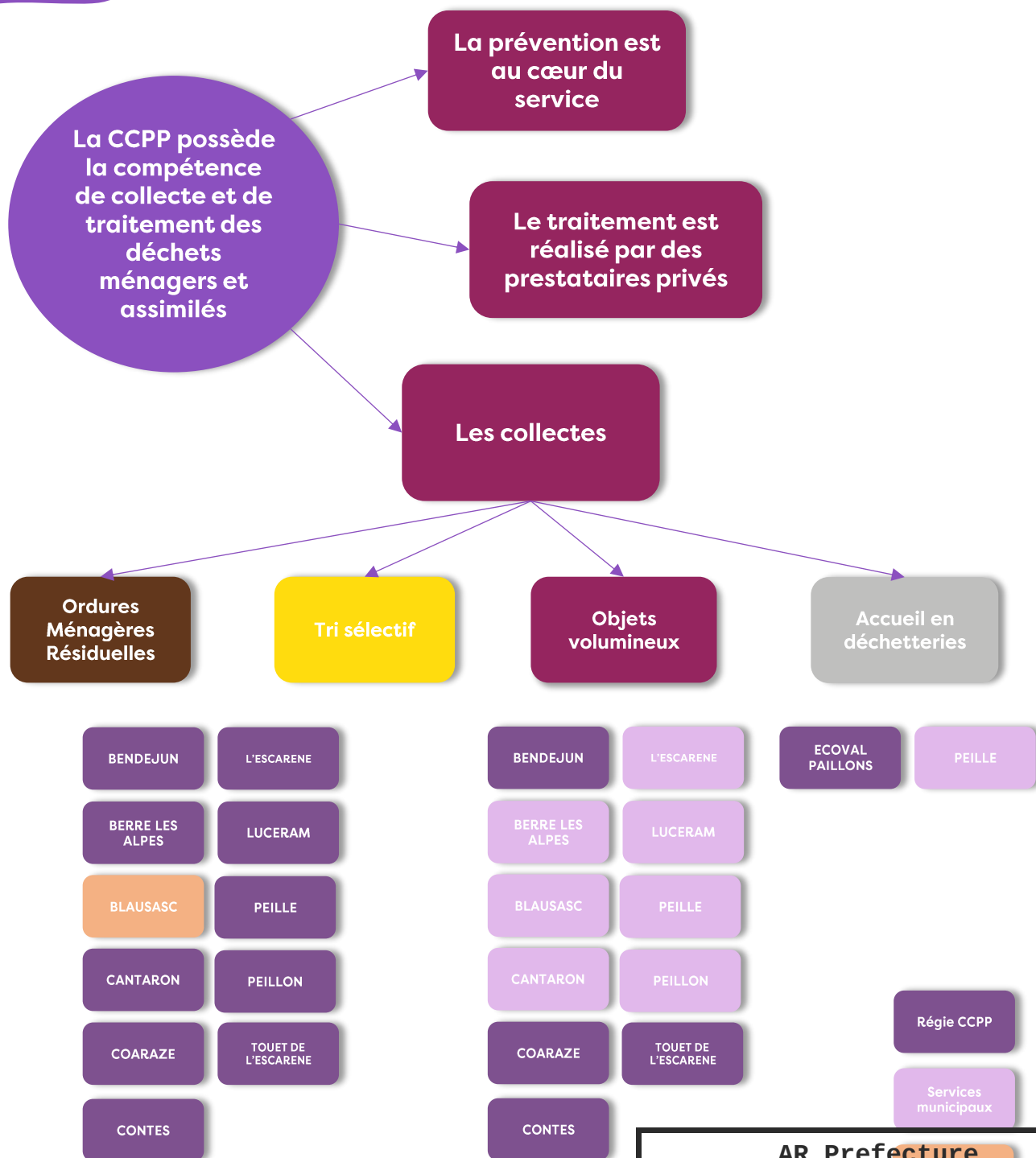
En janvier 2022, les communes de DRAP et CHATEAUNEUF-VILLEVIEILLE ont quitté le territoire communautaire pour intégrer la Métropole Nice Côte d'Azur. Par conséquent, notre population a diminué : passant de 27 438 habitants en 2021 à 21 518 habitants en 2022.

Ce changement a engendré une baisse de tonnages dans toutes les filières et également une diminution des effectifs et du matériel constituant la régie de collecte.

AR Prefecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

La CCPP : ses compétences



AR Prefecture

Prestataire agréé

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026

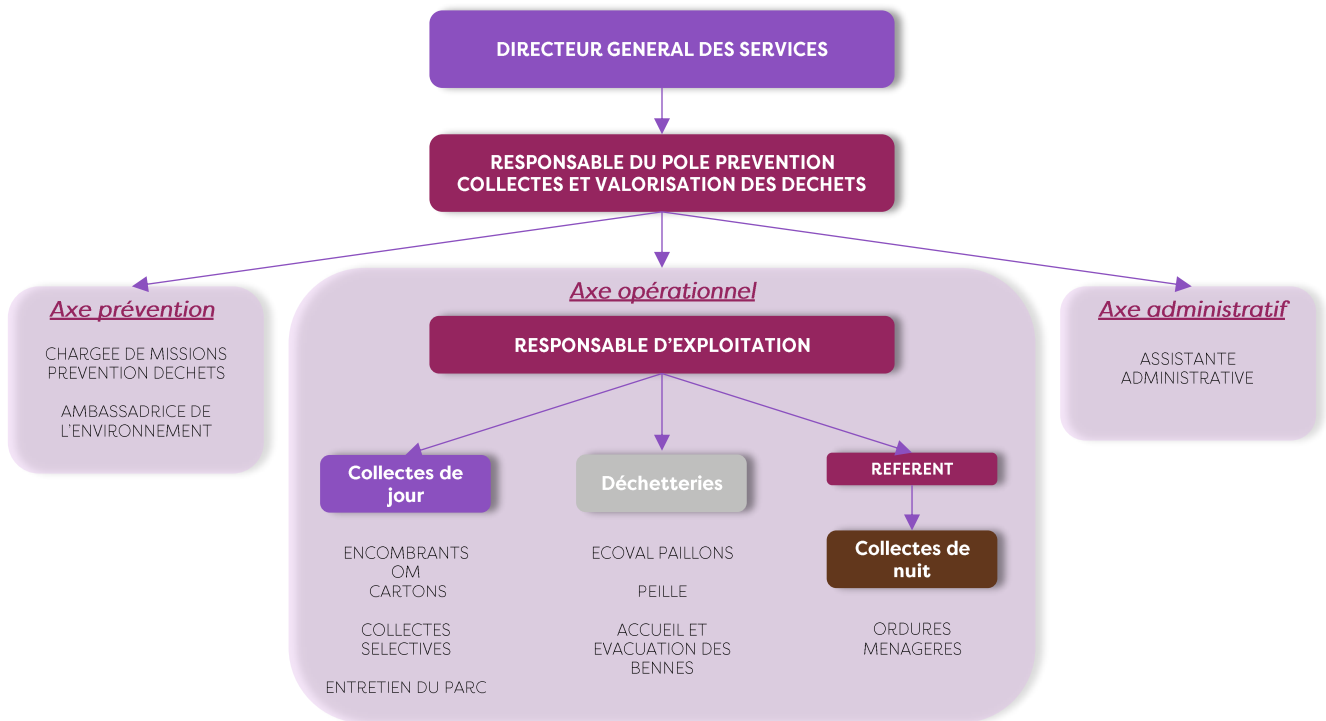
Publié le 05/10/2026

Aucun seuil n'est appliqué aux producteurs non ménagers. Le service public collecte l'ensemble de leurs déchets assimilables aux ordures ménagères.

En revanche, les professionnels ne sont pas acceptés en déchetteries.

La CCPP : l'organisation de la régie

Les moyens humains



Prévention des risques

La Direction ainsi que le Comité Social Territorial (CST) veillent à la sécurité et à la prévention des risques des agents.

Pour cela :

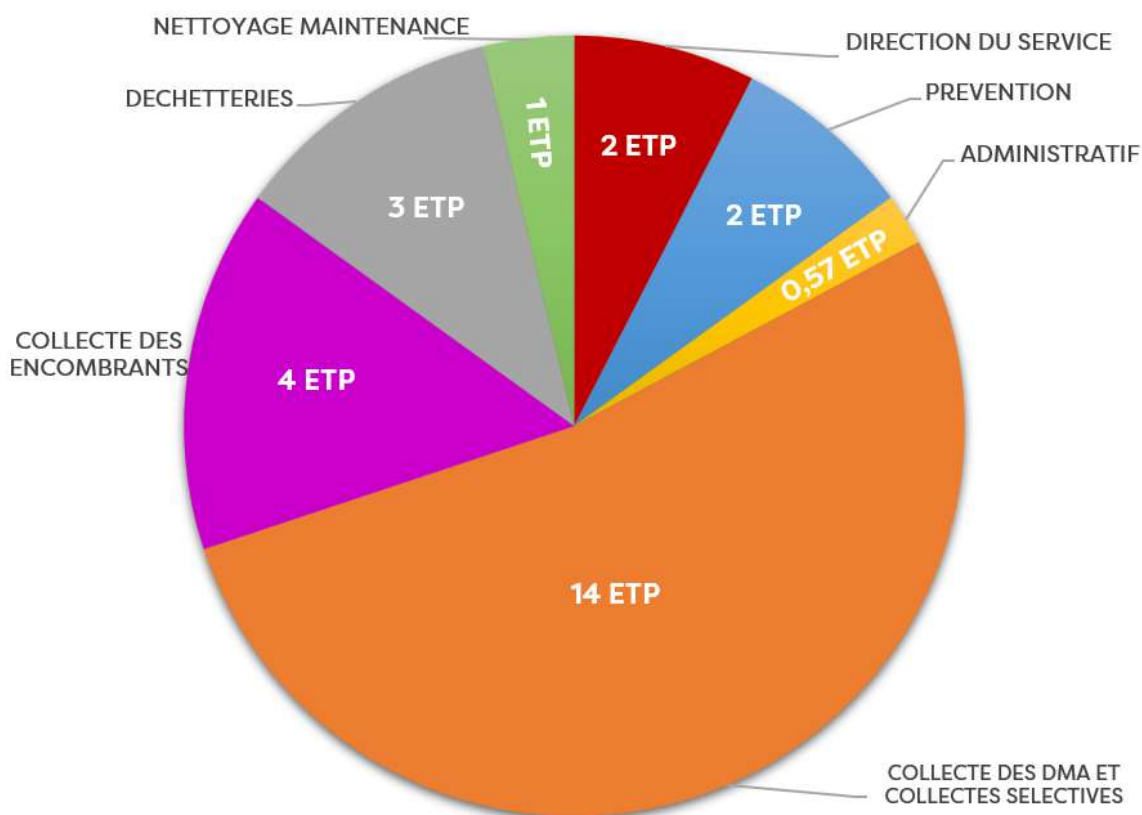
- Les habilitations de conduite et les formations de conduite sont obligatoires.
- L'accès aux formations Santé Sécurité au Travail (SST) est privilégié.

AR Prefecture

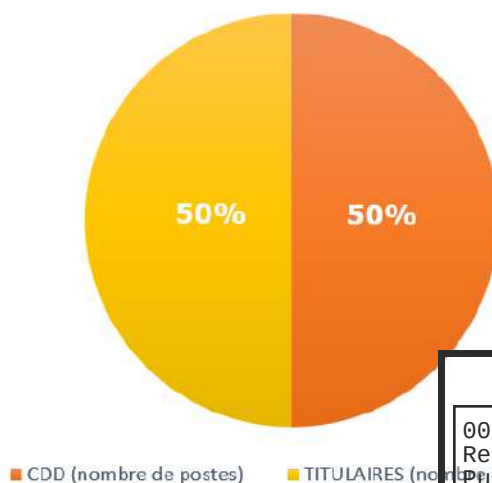
006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

La CCPP : l'organisation de la régie

Les moyens humains



Répartition du personnel en ETP



Répartition des contrats

AR Prefecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

La CCPP : l'organisation de la régie

Les moyens matériels

Le Parc roulant



9 Véhicules affectés à la collecte en bacs

4 BOM
4 Mini-bom
1 Benne VL



2 Véhicules affectés à la collecte des objets volumineux

2 Camions plateaux



1 Véhicule affecté à la collecte des bennes de déchetteries

1 Camion polybenne

2 Véhicules affectés à la collecte des colonnes de tri

2 Camions arceaux

AR Prefecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

La CCPP : l'organisation de la régie

Les moyens matériels

Les contenants



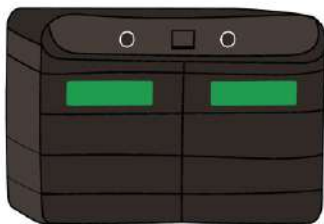
2380

Bacs Ordures Ménagères
Résiduelles



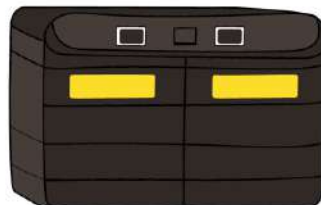
132

Bacs jaunes Emballages



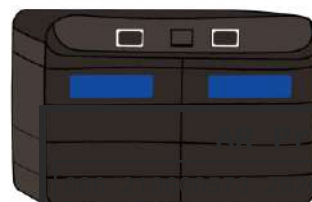
106

Colonnes à Verre



110

Colonnes à Emballages



96

mairie de
Municipalité de

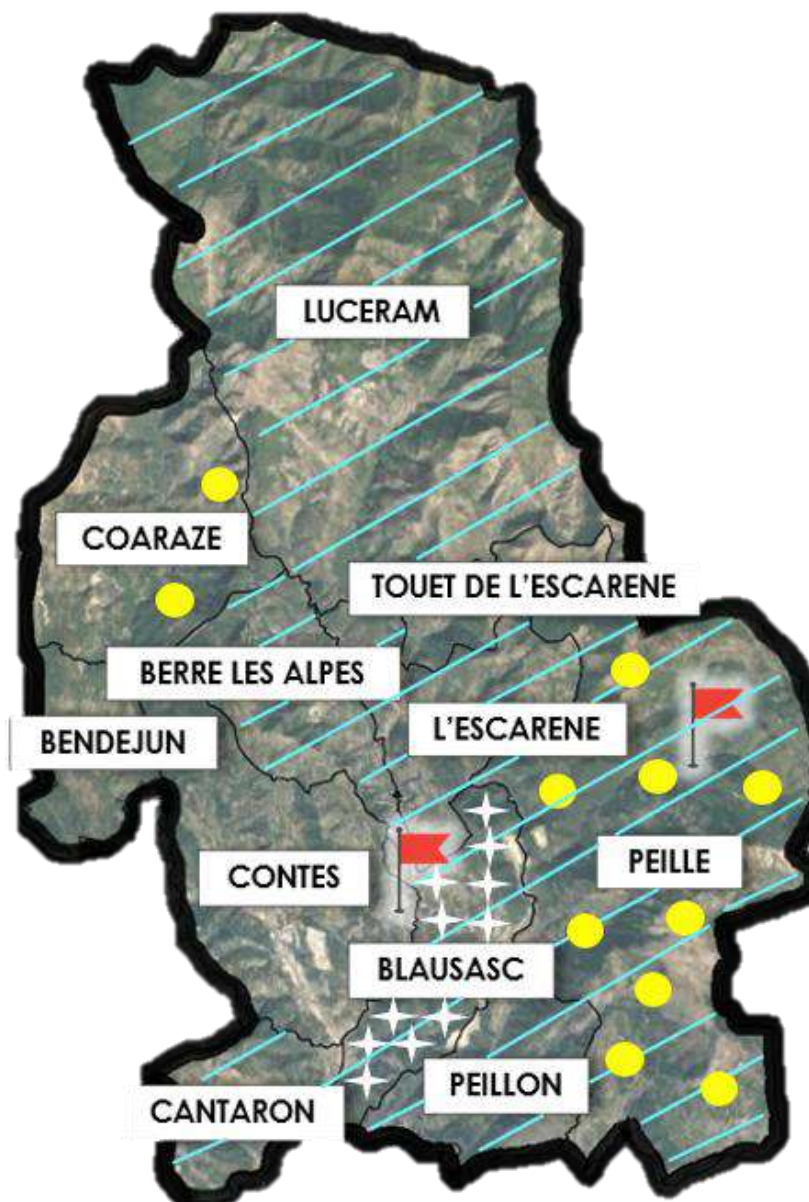
Colonnes à Papiers
0924-260918-DE

Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

104
Points d'Apport
Volontaire

Collectes
exclusivement en
points de
regroupement

Récapitulatif des modes de collecte



Déchetteries communautaires



Communes assurant la collecte par leurs services municipaux des « encombrants »



Commune collectée par prestataires privés



Communes avec emballages collectés en bacs jaunes

AR Prefecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

A scenic mountain landscape under a blue sky with scattered white clouds. In the foreground, a person with blonde hair, wearing a blue and white striped tank top and red shorts, is sitting on the edge of a large, light-colored rock formation. The rock has a rough, layered texture. To the left of the person, there are several tall, green evergreen trees. The background shows a vast valley with green forests and rolling hills, leading up to a range of mountains in the distance. Some of the mountains have patches of snow or light-colored rock. The overall atmosphere is bright and clear.

La prévention

AR Prefecture

006-210600573-20260924-200928-DE
Recu le 05/10/2026
00616-45-05/10/2026

La prévention des déchets

Définition

Selon l'ADEME, la prévention des déchets consiste à réduire la quantité de déchets produits et/ou leur dangerosité en intervenant à la fois sur les modes de production et de consommation des produits.

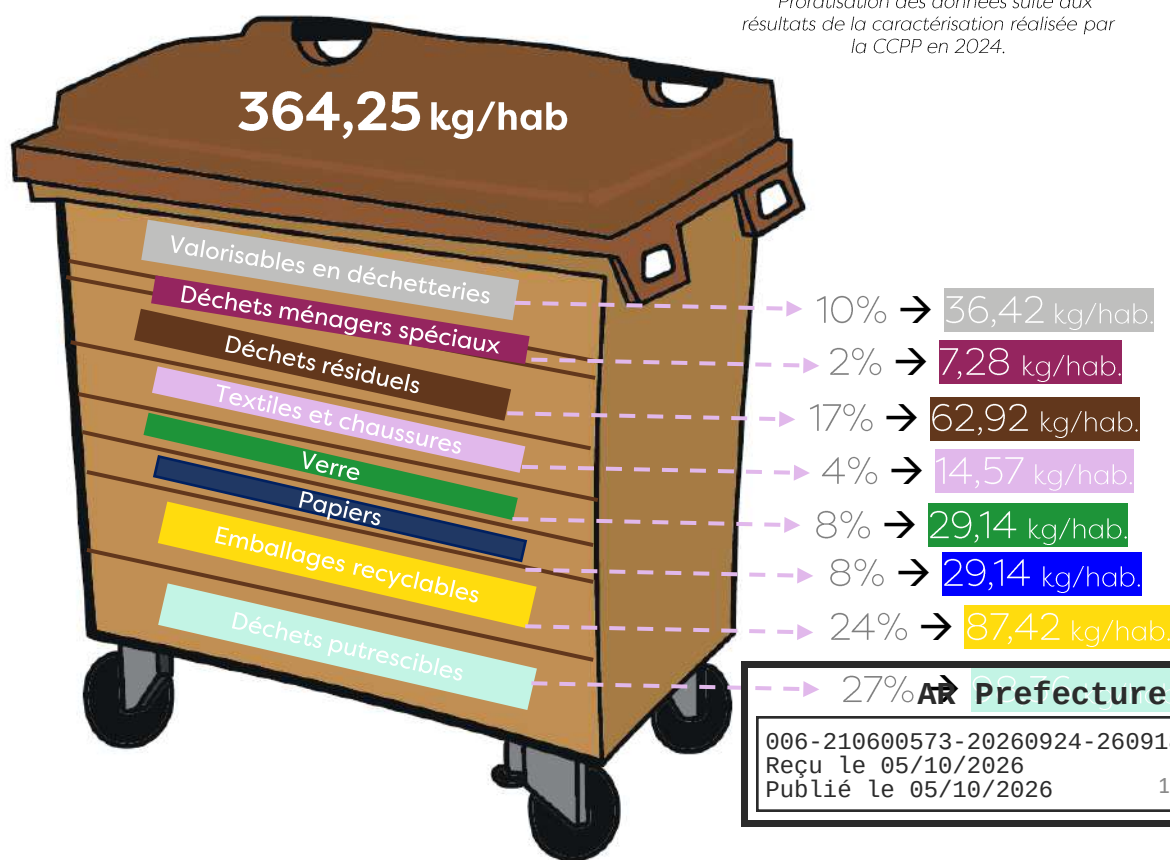
La prévention des déchets est une démarche fondamentale pour économiser les matières premières épuisables ; limiter les impacts liés aux étapes de production, transformation, transport et utilisation des matières et produits qui génèrent ces déchets;

diminuer le coût de la gestion des déchets pour la collectivité.

Les principaux leviers de la prévention des déchets résident dans l'éco-conception des produits, l'allongement de la durée d'usage des produits (à travers la réparation, le réemploi et la réutilisation) et les comportements d'achats responsables.

Composition des OM en 2025*

* Proratisation des données suite aux résultats de la caractérisation réalisée par la CCPP en 2024.



La prévention des déchets

Le PLPDMA

En 2025, la Communauté de Communes du Pays des Paillons a réalisé la première réunion rassemblant les membres de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés PLPDMA afin de proposer ensemble les objectifs et actions constituant le PLPDMA pour une durée de six ans.

Le PLPDMA a été adopté en Conseil Communautaire le 16 septembre 2025.

Ce plan constitue un outil stratégique pour :

Réduire la production de déchets à la source, conformément aux objectifs nationaux et européens de transition écologique,

Optimiser la collecte et le traitement des déchets, ce qui permet de maîtriser les coûts pour la collectivité et les habitants,

Sensibiliser les habitants et les acteurs économiques locaux à la prévention et au tri des déchets,

Répondre aux obligations légales fixées par les articles L. 222-1 et suivants du Code de l'environnement, qui imposent aux collectivités compétentes d'élaborer un PLPDMA pour améliorer durablement la gestion des déchets.

Les 7 objectifs du PLPDMA adoptés :



006-210600573-20260924-260918-DE
Recu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

La prévention des déchets

Les biodéchets

En 2024, la Communauté de Communes du Pays des Paillons avait mandaté un cabinet pour la réalisation d'une Etude préalable à l'instauration d'un dispositif de tri à la source des biodéchets.

Cette étude avait permis la réalisation d'une caractérisation des ordures ménagères résiduelles dont les résultats avaient indiqué que notre bac marron contient à ce jour encore 27% de déchets dits putrescibles.

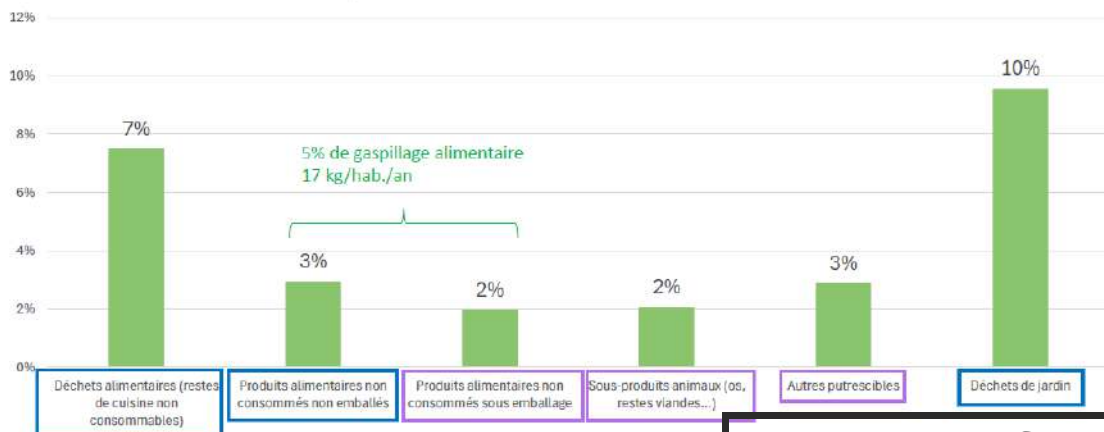
Soit si nous reportons ce pourcentage sur les tonnages d'ordures ménagères de l'année 2025 : 98,7 kg / hab. / an.

Afin de permettre une valorisation matière de ces déchets putrescibles, le cabinet a proposé trois solutions pour organiser leur tri à la source.

Après plusieurs réunions, la CCPP a décidé de déployer la solution « Tout compostage » sur l'ensemble de son territoire.

Ceci consiste à poursuivre la distribution de composteurs individuels pour les foyers disposant d'un jardin. Pour les autres foyers des composteurs dits collectifs seront déployés dès 2026 à des endroits stratégiques sur l'ensemble des communes.

Part des putrescibles dans les OMr du territoire de la CCPP



AR Prefecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

La prévention des déchets

Les biodéchets

Depuis 2007, la CCPP distribue gratuitement des composteurs individuels à chaque foyer de son territoire disposant d'un jardin.

En 2025, ce sont 809 composteurs qui ont été donnés, portant ainsi le nombre total de composteurs distribués à 4524 depuis le début de l'opération.



Distribution de 809
composteurs individuels
GRATUITEMENT



AR Prefecture

Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

La prévention des déchets

EKO



Afin de dynamiser et uniformiser sa communication, la CCPP a mandaté une agence de communication afin de créer une charte graphique.

De ce travail est né EKO, petit hérisson qui accompagnera le Pôle prévention, collectes et valorisation des déchets dans ses sensibilisations à destination des enfants et du grand public.

Un slogan dédié :

« Nos gestes sont utiles ! »

**#NOS GESTES
SONT UTILES !**



AR Prefecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

La prévention des déchets

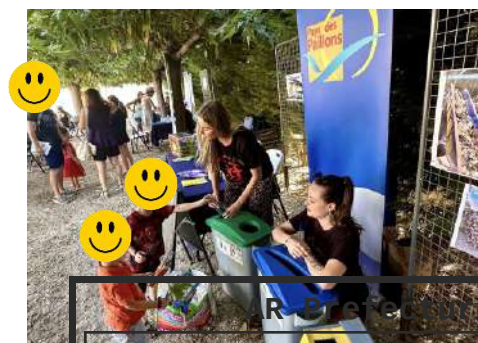
Les sensibilisations



Animations dans les centres de loisirs



Participation à la Festa dei Jouvé



006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

La prévention des déchets

Les sensibilisations



Participation à
l'opération
Nettoyons Le SUD



Sensibilisation
du personnel communautaire
du Pôle Petite Enfance

AR Prefecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

La prévention des déchets

Les sensibilisations



Participation à 82
événements sur
l'ensemble du territoire

AR Prefecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

La prévention des déchets

La Semaine du Développement Durable

Le Pôle Prévention, collectes et valorisation des déchets s'est de nouveau mobilisé pour la 4^{ème} édition de la Semaine du Développement Durable pour proposer des ateliers de prévention et des astuces pour trier correctement.

Nous remercions nos prestataires, Neriva et la Société Monégasque d'Assainissement qui ont participé à cette journée pour expliquer à nos administrés le devenir de nos déchets.



AR Prefecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

La prévention des déchets

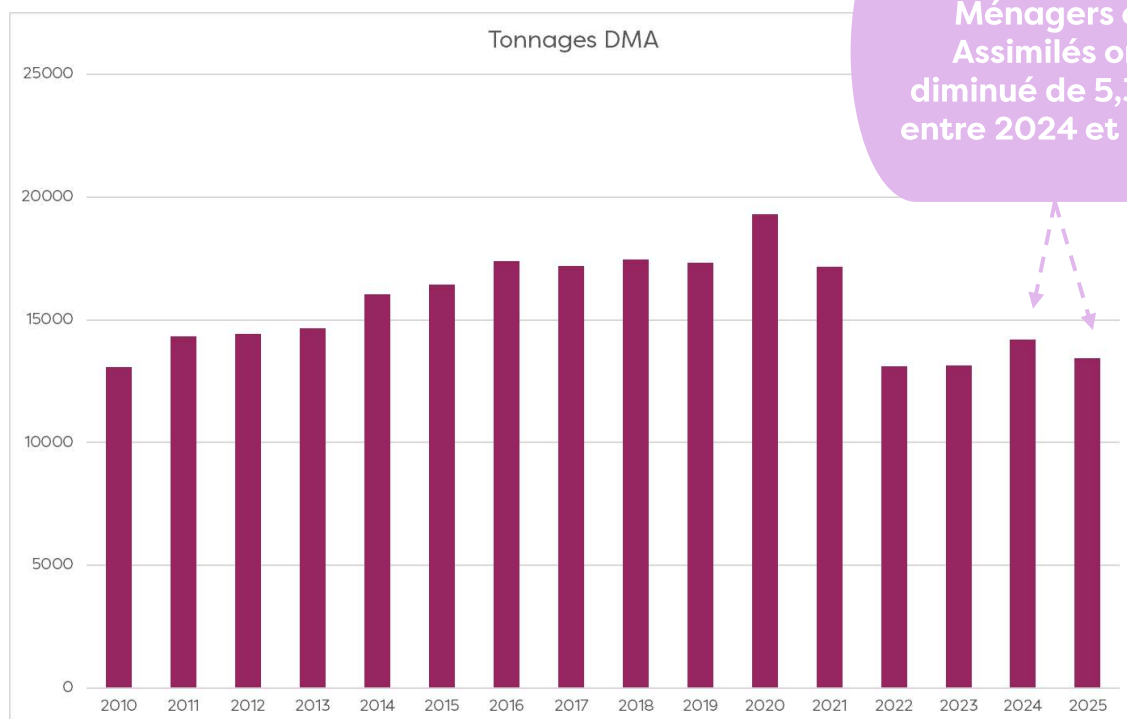
La Semaine du Développement Durable



AR 110
006-210699573-20260924-260918-DE
Recu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

La prévention des déchets

L'évolution des DMA* depuis 2010



*DMA : déchets ménagers et assimilés constitués des tonnages suivants : OMr, déchetteries, collectes en PAP, collectes sélectives, autres collectes. Soit prenant en compte l'ensemble des flux.

Comparaison de la CCPP à échelles locales et nationale



*Données ORDEC 2023

669*

614*

AR Prefecture

006-210600573-20260924-260918-DE

Recu le 05/10/2026

Publié le 05/10/2026



Les ordures ménagères résiduelles

AR Préfecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

Les ordures ménagères résiduelles

La collecte



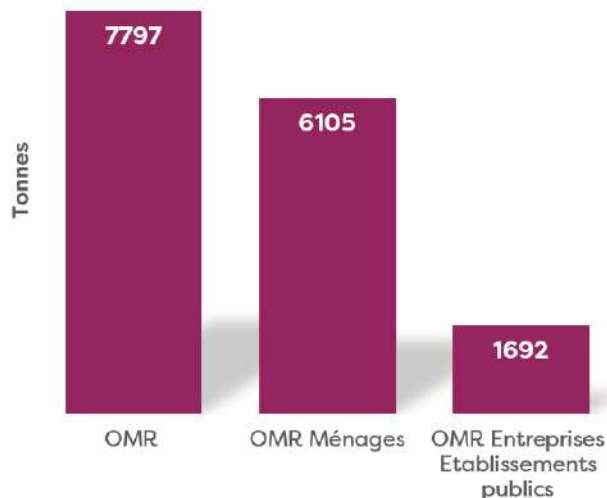
La collecte des ordures ménagères s'articule sur une période de quinze jours en respectant un système de semaines paires et impaires. En fonction du taux d'habitations, les fréquences sont plus ou moins importantes selon les secteurs allant de 1 à 6 passages par semaine.

Nos camions de collecte n'étant pas équipés d'un système de pesées embarquées, il ne nous est pas possible de distinguer clairement les tonnes liées à la collecte des ménages de celles liées à la collecte des entreprises ou des établissements publics (mairies, établissements culturels, écoles, collèges, lycées,...). Ainsi, la donnée ci-contre concernant les déchets assimilés est théorique. Elle correspond à la moyenne nationale fixée par l'ADEME en 2015 à 21.7% du tonnage global des DMA.



2025 :
7 866,78 Tonnes

+ 0,17 % par
rapport à
l'année 2024



364,25
kg/hab.

AR Prefecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

Les ordures ménagères résiduelles

Le traitement



6 186,10 Tonnes

Valorisation énergétique
UVE ARIANEO – Nice



979,70 Tonnes

Valorisation énergétique
UVE SMA – Monaco



700,98 Tonnes

Enfouissement
AZUR VALORISATION – Pierrefeu du Var

AR Prefecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

AR Prefecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026



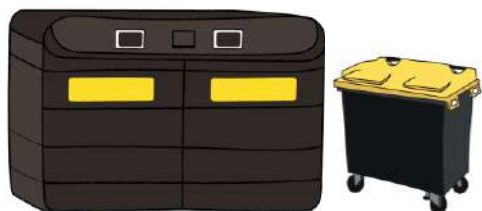
Le tri sélectif

ARI Prefecture
006-210600573-20260024-260918-DE
Recu le 05/10/2025
Publié le 05/10/2025

Le tri sélectif

**2025 :
294,02 Tonnes**

- 0,51 % par rapport à l'année 2024



TOUS les emballages
dans les contenants jaunes



13,61 kg/hab.

Potentiel :
+87,42 kg/hab.
encore dans
les ordures
ménagères

AR Prefecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

Le tri sélectif

Les emballages

Le traitement



1

La collecte



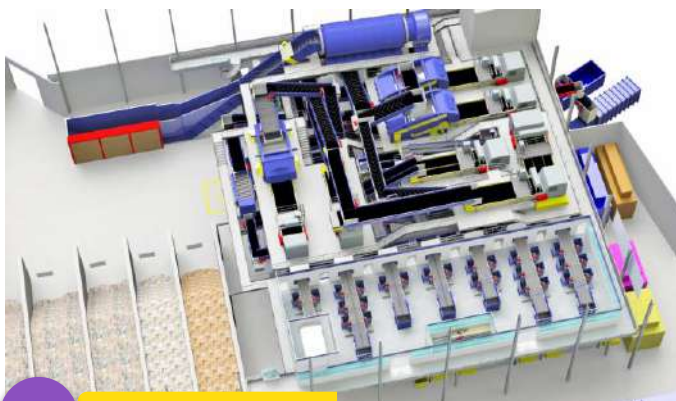
2

Le stockage



3

Le transfert



4

Le centre de tri



5

Le recyclage des matières

Taux de refus
2025 : 22,93%
soit : 67,42T

Uniquement les emballages dans les contenants jaunes!
En 2025, sacs noirs ordures ménagères, vêtements, chaussures, sacs, câbles électriques, petits appareils électroniques, végétaux, jouets, outils, pièces de voiture, bidons de peinture, bois, ont été déposés dans les contenants jaunes.

AR Préfecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

Le tri sélectif

Le verre

La collecte

2025 :
395,24 Tonnes

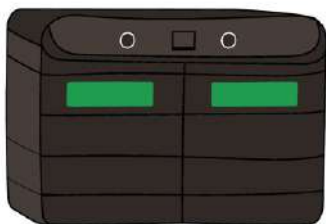
- 2,11 % par
rapport à
l'année 2024



18,29 kg/hab.

Potentiel :
+29,14 kg/hab.
encore dans
les ordures
ménagères

Le traitement



TOUS les emballages en verre
dans les colonnes vertes



2 bouteilles en verre
= 1 bouteille en verre

Après sa collecte, le verre est
acheminé sur l'unité de stockage
Veolia à Nice. Ensuite, il
partira vers la verrerie de Béziers où il
sera recyclé pour créer des
emballages en verre.

SA Préfecture

006-21000513-20260924-260918-DE

Publié le 05/10/2026

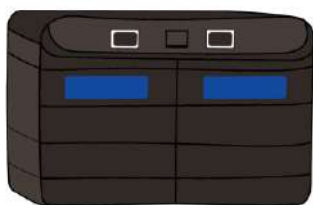
Le tri sélectif

Les papiers

La collecte

2025 :
134,88 Tonnes

- 30% par
rapport à
l'année 2024



TOUS les papiers
dans les colonnes bleues

La collecte des professionnels

Depuis 2016, une collecte des papiers mensuelle est programmée à titre gracieux pour les structures volontaires. Nous collectons les entreprises et les établissements publics (mairies, établissements culturels, écoles, collèges, lycées,...).

En 2025, 9,34 tonnes de papiers ont ainsi pu être recyclées.



Le traitement



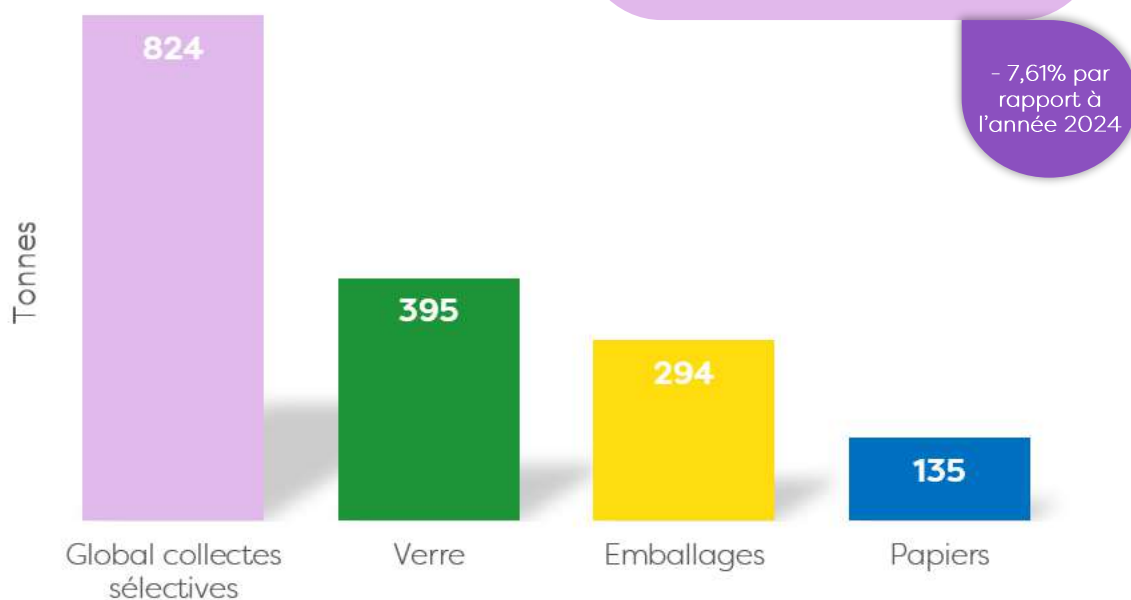
AR-Prefecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

Le papier peut avoir jusqu'à 5 vies, au-delà, les fibres de cellulose se détériorent.

Le tri sélectif

Tonnages globaux



13,61 kg/hab.

18,29 kg/hab.

6,25 kg/hab.

38,15
kg/hab.

AR Prefecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026



Les déchetteries

AR Prefecture

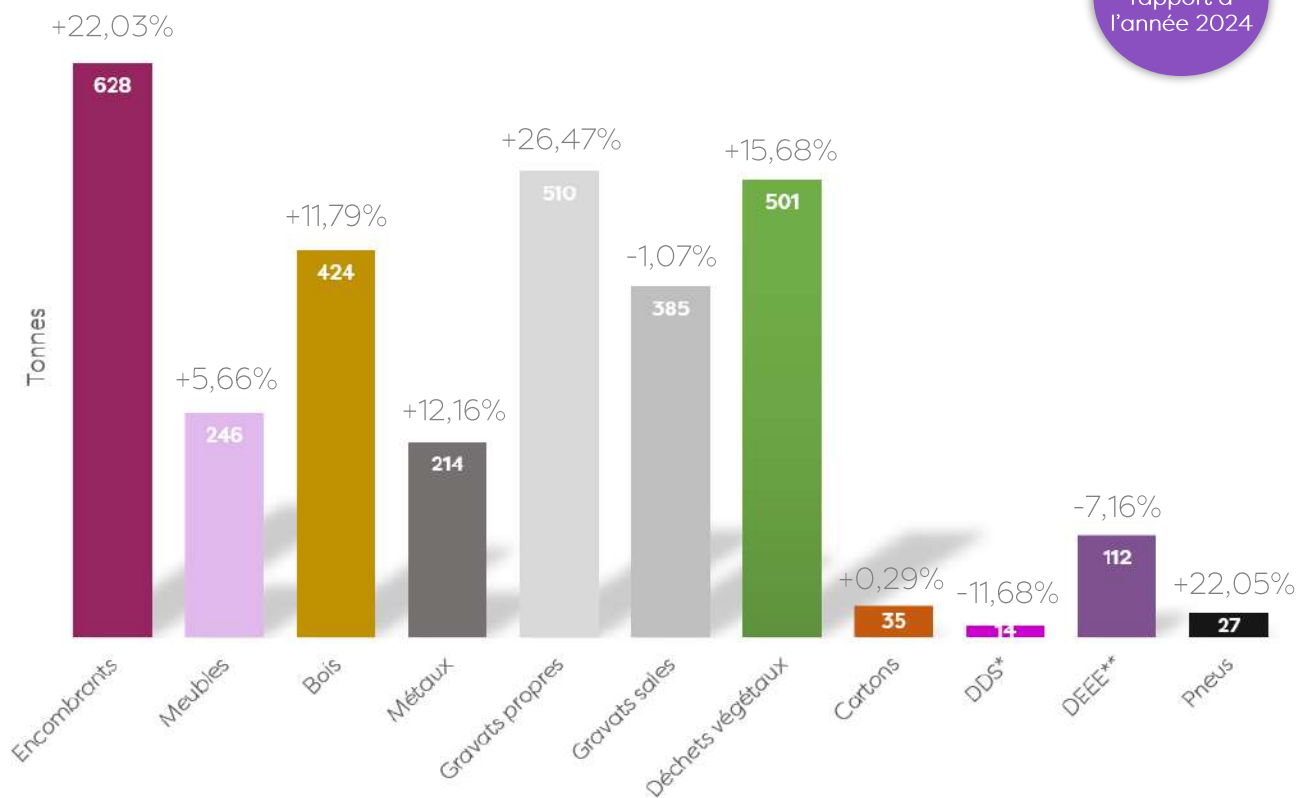
006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

Les déchetteries

ECOVAL PAILLONS

2025 :
3 096,14 Tonnes*

+ 13,13% par
rapport à
l'année 2024



*Données hors textiles, piles, cartouches d'encre, huiles de vidange, huiles de fritures, batteries = 18,04T



AR Prefecture

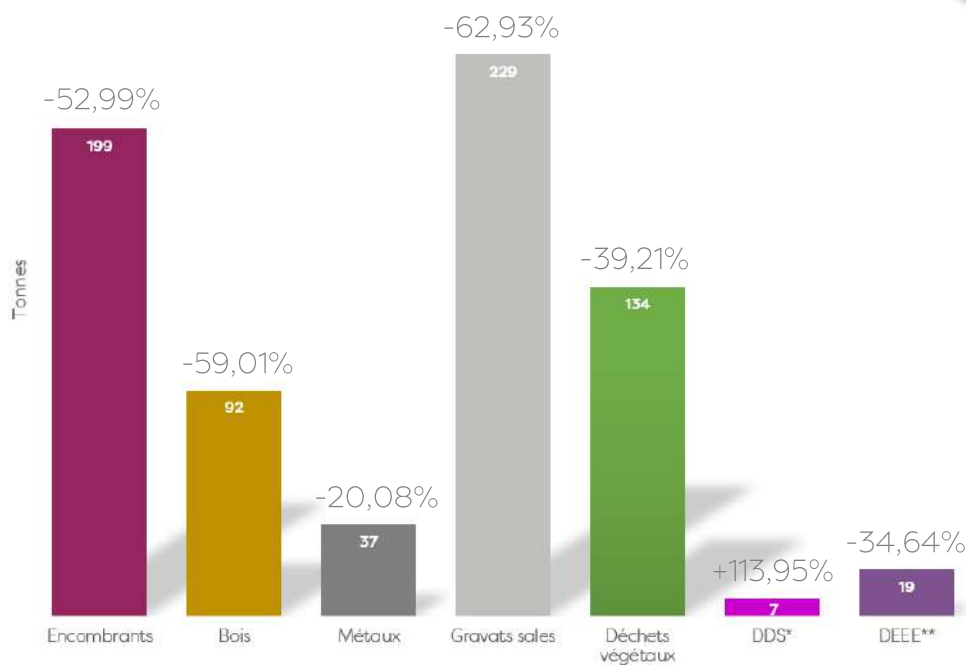
006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

Les déchetteries

PEILLE

2025 :
717,23 Tonnes*

-54,15% par
rapport à
l'année 2024



*Données hors , piles et huiles de vidange = 1,99T

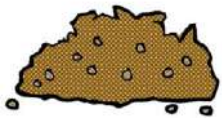
Mise en place du badge depuis le
1^{er} mars 2025

1371 passages enregistrés AR Prefecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

Les déchetteries

Le traitement



Les gravats



Les gravats partiront en zone de stockage.



Les métaux



Après une séparation des éléments ferreux, non ferreux et acier, chaque catégorie sera préalablement broyée avant d'être fondue permettant ainsi de créer des éléments pour l'industrie automobile, des chauffages, ...



Le mobilier



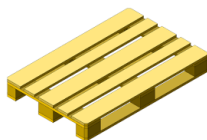
- Les éléments en bois deviendront des panneaux de particules,
- Le plastique sera broyé et transformé en billes pour fabriquer des tuyaux,
- Les mousses des matelas seront réutilisées pour faire des panneaux isolants ou des tatamis de judo,
- Les rembourrages serviront aussi de combustibles dans les cimenteries.



Les végétaux



Ils seront transférés sur une plateforme de compostage où après un broyage et plusieurs mois de fermentation ils se transformeront en compost.



Le bois



Il permettra la fabrication de pâte à papier ou de panneaux de particules ou l'alimentation de diverses chaufferies industrielles ou collectives.



Les DDS*



Après un tri selon leur typologie, ils seront valorisés énergétiquement.

**Déchets Diffus Spécifiques (peintures, solvants, engrais,...)*



Les DEEE**



Ils seront valorisés sous forme de matières premières secondaires ou d'énergie après avoir été préalablement dépollués et démantelés.

***Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (télés, sèches cheveux, téléphones, frigos, machines à laver, grilles pains, ...)*

AR Prefecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

Les objets volumineux

AR Préfecture
00 33 2600 73-20260924-260
le 05/10/2026
le 05/10/2026

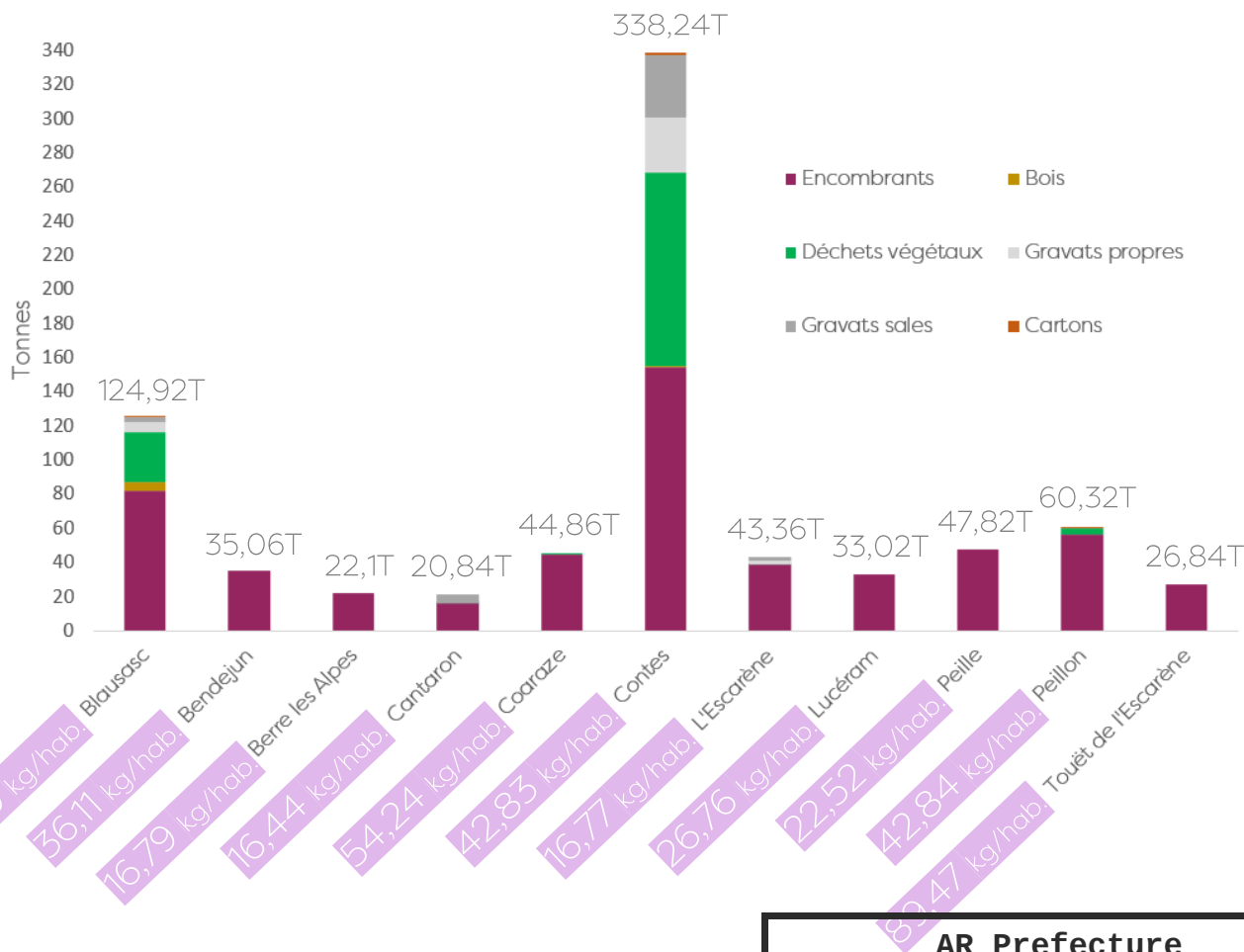
006-2060073-20260924-260 3-DE
Publie le 05/10/2026
Publie le 05/10/2026

Les objets volumineux

La collecte

2025 :
797,38Tonnes

-4,60% par
rapport à
l'année 2024



AR Prefecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026



Le budget

AR Prefecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

Le budget

La constitution du compte administratif 2025

Le Service de gestion des déchets est en majorité financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). La TEOM est un impôt assis sur le foncier bâti et à ce titre, elle n'est pas liée à l'utilisation du service ni au volume de déchets collectés. Les recettes sont affectées à la collecte et au traitement des déchets ainsi qu'au développement de prestations.

Le taux de TEOM reste à 17,98% en 2025.

Données issues du Compte Financier Unique 2025 – annexes D6.1 et D6.2

Charges de fonctionnement : 4 593 215,60€

- Coût du stockage, du transport et du traitement de l'ensemble des déchets
- Masse salariale
- Frais liés aux véhicules
- Frais liés aux bâtiments
- Marchés de collecte

Recettes de fonctionnement : 5 116 640,59€

- Impôts et taxes
- Soutiens Eco-organismes
- Vente de matériaux recyclables

Charges d'investissements: 1 010 539,84€

- Véhicules
- Mobilier de pré-collecte
- Aménagements déchetteries
- Frais d'études donnant lieu à un investissement
- Matériel informatique

Recettes d'investissements: 178 328,67€

- Dotations
- Subventions

AR Prefecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026



Bilans et projets

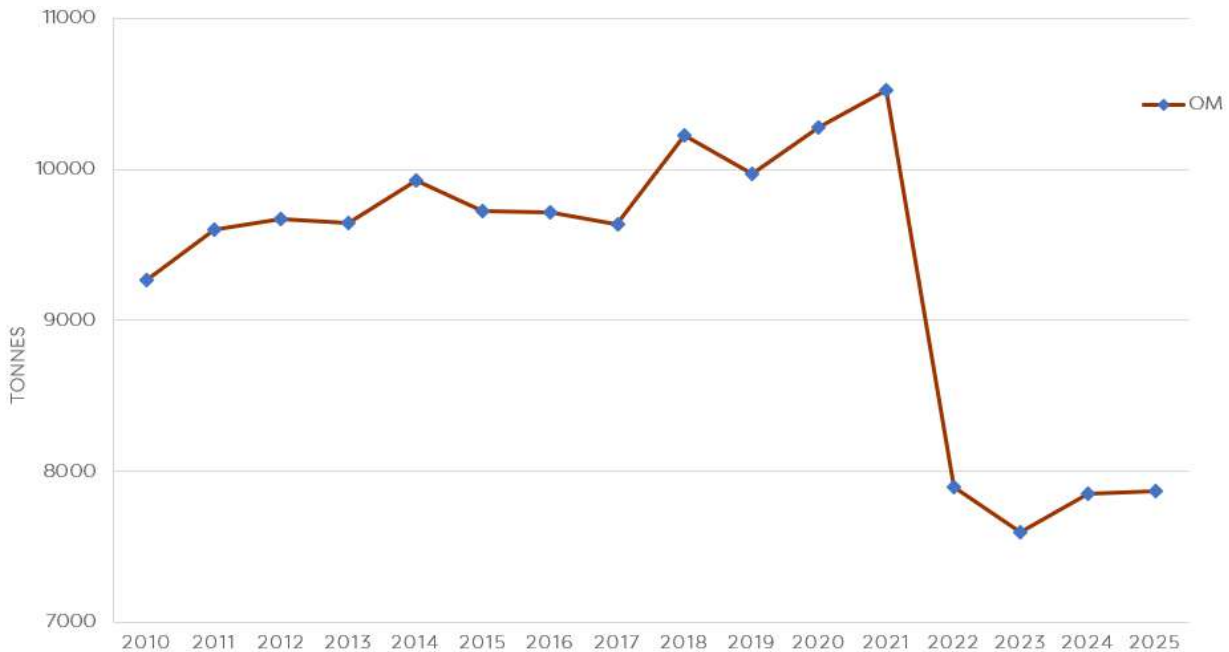
AR Prefecture

000-210600573-20260924-200918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

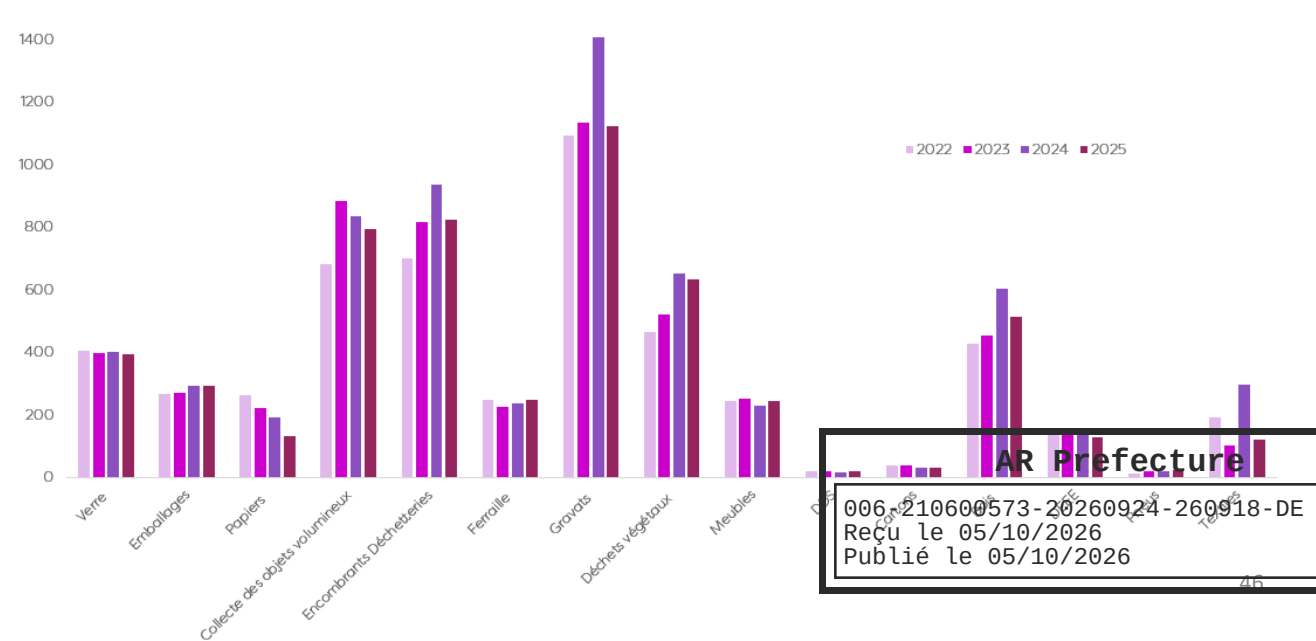
Bilans et projets

Evolution des tonnages globaux

Evolution des tonnages en OMR de 2010 à 2025 :



Evolution des tonnages globaux de 2010 à 2025 :

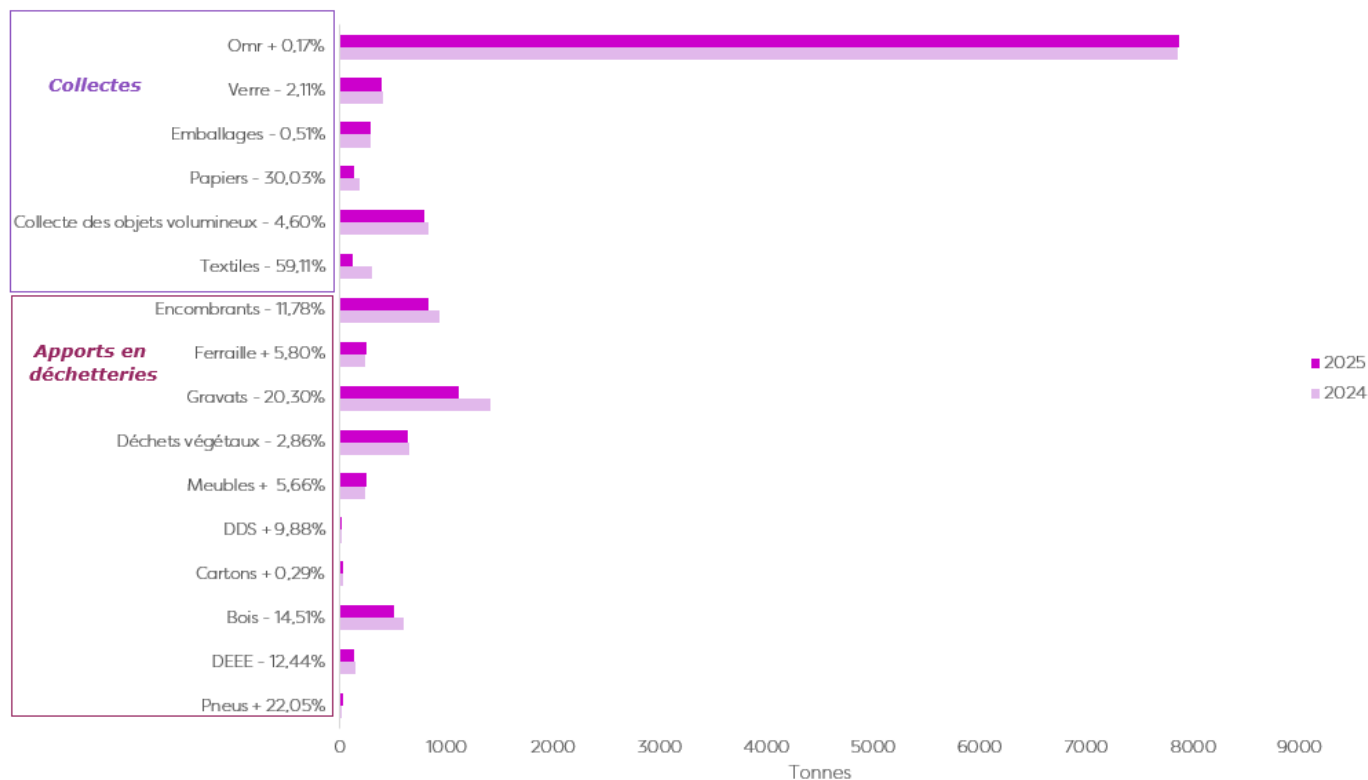


AR Prefecture
006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

Bilans et projets

Evolution des tonnages globaux

Comparaison 2024 – 2025 tous flux :



AR Prefecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

Bilans et projets

Faits marquants de l'année 2025



**Distribution de 809
composteurs
individuels**



**Acquisition de
nouveaux véhicules :**

- Un camion grue
- Une Mini-BOM VL
- Une BOM PL

**Diminution
de 5,33%
des DMA**



Mise en place d'un système de
contrôle d'accès sur la
déchetterie de Peille et
sécurisation du haut de quai

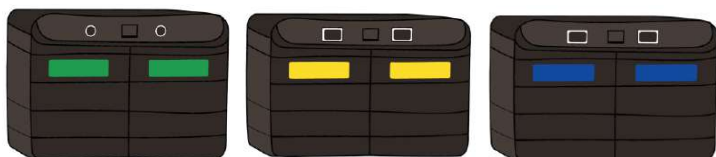


**82 interventions sur la
prévention, le tri et le
compostage**

Tri à la source des
biodéchets :

Validation de la solution
tout compostage

Création de 9 PAV supplémentaires



Adoption du
DMA
AR Prefecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026

Bilans et projets

Perspectives 2026



Création de 20 sites de compostage partagé

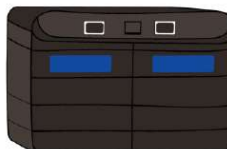
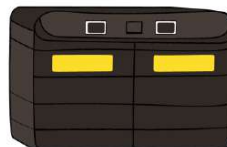
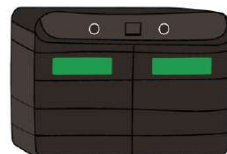
Poursuite des travaux
d'aménagement de la
déchetterie de PEILLE

Affiché 05/10/2026

Adoption d'un règlement
de collecte

Acquisition de
nouveaux véhicules :

- Un camion Ampliroll
- Une Mini-BOM PL



Création de 11 PAV supplémentaires

AR Prefecture

006-210600573-20260924-260918-DE
Reçu le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026